

Décision

Générale

colonial

Décision n° 953 du 12 octobre 1951

n° 953

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
12 octobre 1951

Numéro JO
n° 12 du 01/11/1951

Date du numéro
1 novembre 1951

TEXTE INTÉGRAL

MM. Djama Djilal et Mohamed Elmi sont engagés pour compter du b° 1er octobre 1951, en qualité d'agents de contrôle stagiaires 6° échelon. Les intéressés sont mis à la disposition du Directeur du Port.